



Rapport Développement  
Durable **2021**

# Sustainability is a collective game

*Afin de répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques devenus primordiaux dans notre société, Synchrone est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale.*

## **Introduction**

Nos engagements, nos talents 2021

**P. 3-4**

## **Responsabilité sociale**

Égalité professionnelle

Développement de compétences

Qualité de vie au travail

Sensibilisation au Handicap

Santé et sécurité

Dialogue social

**P. 5-15**

## **Responsabilité environnementale**

Collecte et recyclage

Digitalisation de la documentation

Programme de compensation carbone

**P. 16-19**

## **Responsabilité économique**

Conformité et éthique

Achats engagés

Marqueurs

**P. 20-23**

## **Conclusion**

**P. 24**



### Signataire du Pacte Mondial des Nations

Unies depuis 2012 et détentrice du statut Silver Ecovadis, Synchrone a pour volonté d'inscrire son développement dans une démarche de transparence, d'équité et de respect, guidée par ses valeurs fondatrices.

Les actions et résultats présentés dans ce rapport sont la traduction dans les faits de la Charte qui régit la Politique RSE de Synchrone, et des engagements qui y sont inscrits.

## Nos engagements

**RÉDUIRE** notre empreinte écologique et **bâtir un héritage pérenne** pour les générations futures

**PROMOUVOIR** la diversité et l'égalité **des chances**, respecter et valoriser la diversité de parcours, de cultures et d'origines



**FAVORISER** le développement des **compétences** et la promotion sociale de nos collaborateurs tout au long de leur vie professionnelle

**GARANTIR** un environnement **de travail stimulant et ouvert au dialogue**, dans un esprit de cohésion et d'équilibre des temps de vie



**SENSIBILISER** nos salariés aux enjeux environnementaux et à l'adaptation des comportements qui doit en découler

**ENCOURAGER** nos partenaires, sous-traitants et fournisseurs à adhérer à nos valeurs et à apporter leur contribution à nos engagements



## Effectif

Âge moyen :  
38 ans

Nombre de collaborateurs :  
1124 salariés

Taux de cadres :  
89 %

## Emploi

Recrutements :  
389

Taux de CDI :  
99 %

Alternants & stagiaires :  
12

## Formation

Budget alloué :  
1,7 % de la masse salariale

Nombre d'heures :  
5 747

Nombre de salariés formés :  
401 (36 %)

## Diversité

Taux de femmes :  
27,4 % de collaboratrices

Taux de personnel  
en situation de handicap :  
0,6 %

Diversité d'origines :  
23 nationalités

## Equilibre des temps de vie

Congés maternité :  
2920 jours

Congés paternité :  
100 % des jours dus ont été pris

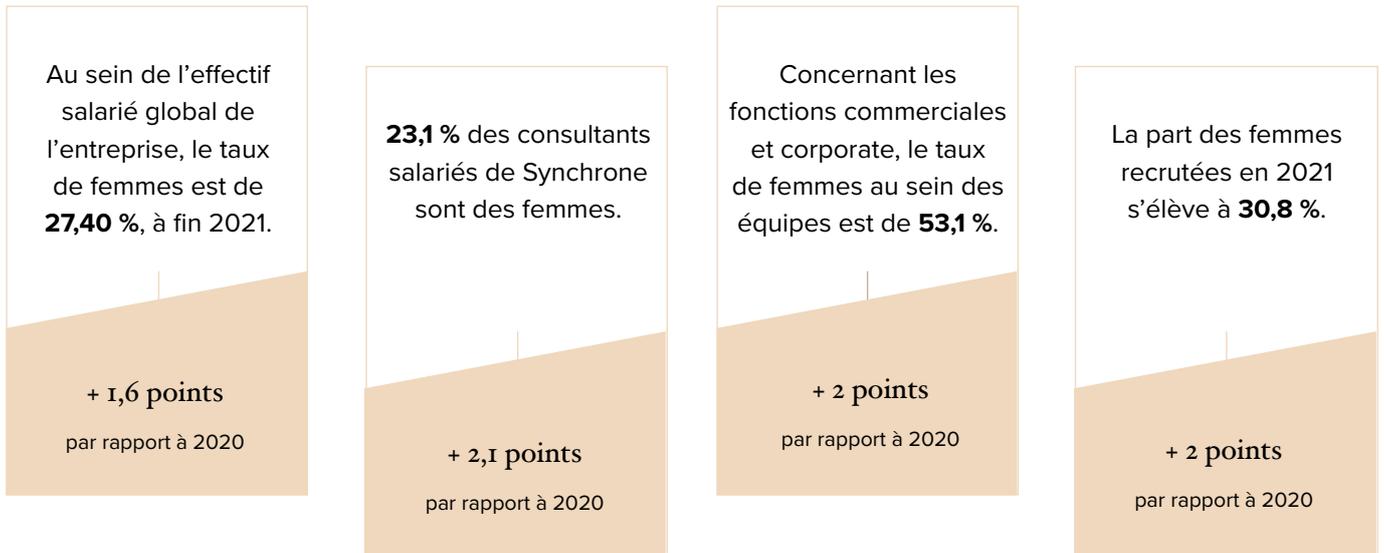
Organisation du travail :  
Aménagement des conditions  
de télétravail pour 100 %  
des salariés



# Responsabilité Sociale

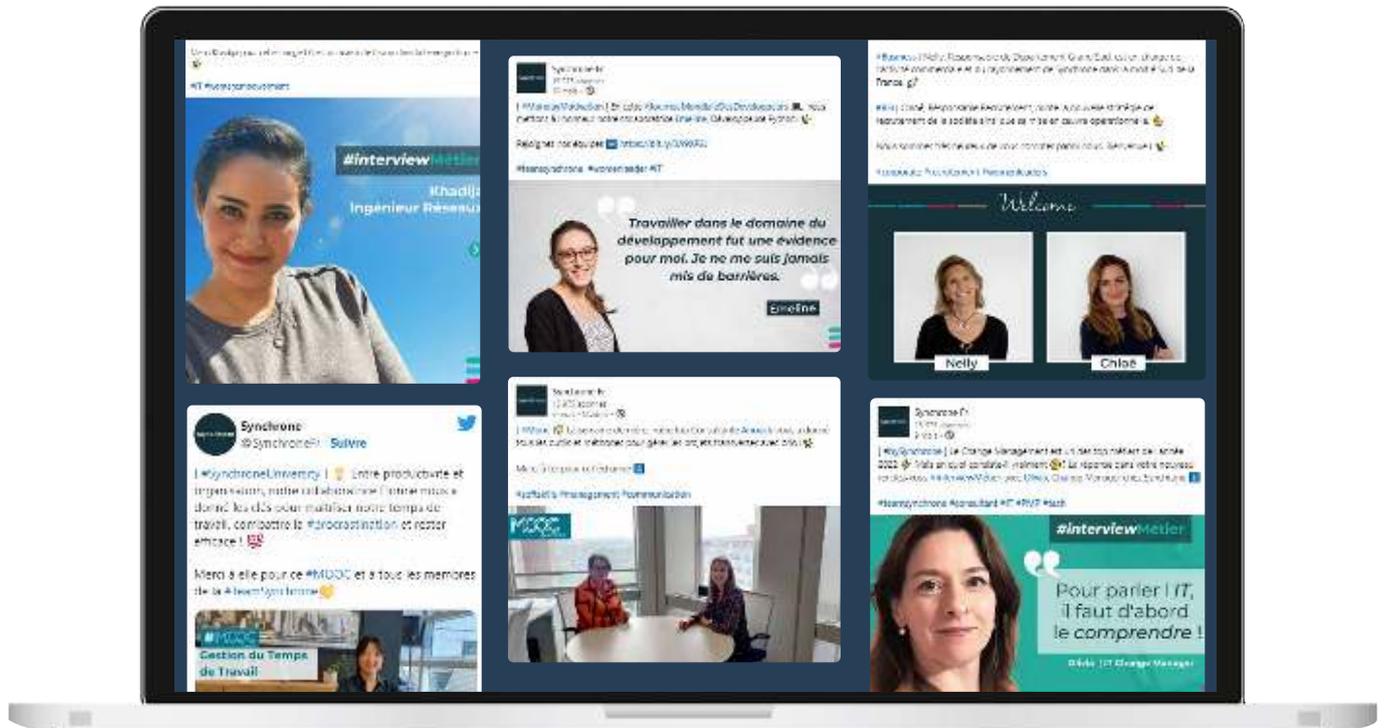
# Égalité professionnelle

## Quelques chiffres...



## Promotion des talents féminins

Afin d'accélérer la féminisation de ses effectifs dans un secteur d'activité qui compte aujourd'hui 66 % d'hommes (données Syntec 2021), Synchron promeut ses talents féminins au travers de communications régulières notamment sur les réseaux sociaux, canal majeur de diffusion de marque employeur.



## Index égalité HF



Synchrone a calculé son index annuel, basé sur l'effectif de la société du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, et sur 5 indicateurs chiffrés :

	Points obtenus
<p><b>Indicateur 1</b> Ecart de rémunération entre les hommes et les femmes par tranche d'âge et par catégories de postes équivalents : <i>+ 0,26 % en faveur des hommes</i></p>	39 / 40
<p><b>Indicateur 2</b> Ecart des taux d'augmentation individuelle de salaire entre les hommes et les femmes (hors promotions) : <i>+ 9,81 % en faveur des femmes</i></p>	20 / 20
<p><b>Indicateur 3</b> Ecart des taux de promotion entre les hommes et les femmes : <i>+ 4,36 % en faveur des femmes</i></p>	15 / 15
<p><b>Indicateur 4</b> Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation l'année suivant leur retour de congé maternité : <i>18 %</i></p>	0 / 15
<p><b>Indicateur 5</b> Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : <i>2 femmes</i></p>	5 / 10

La note de l'Index 2021 de Synchrone s'établit à 79/100. Elle était également à 79 points en 2020 et 78 points en 2019.

Synchrone confirme donc sa démarche d'égalité entre les femmes et les hommes avec, notamment, **un écart de rémunération entre les genres quasi inexistant.**

*Dans une perspective d'amélioration continue, les équipes RH de Synchrone restent vigilantes à l'évolution de ces indicateurs et définiront des objectifs de progression pour chacun d'eux d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2022.*

## Développement des compétences

Au cœur d'un secteur en constante évolution, la formation des salariés est une préoccupation majeure chez Synchrone. Le développement des compétences y est considéré comme une force pour la société en termes de fidélisation et de performance, et comme un atout carrière majeur pour ses collaborateurs et leur évolution.

En ce sens, Synchrone a alloué 1,7 % de sa masse salariale à la formation continue en 2021. Ce budget, en hausse de 0,2 points par rapport à 2020, a permis à plus d'un tiers de l'effectif global de bénéficier d'une formation durant l'année.

### Nouveauté 2021 : LinkedIn Learning

Au 2<sup>e</sup> semestre 2021, Synchrone s'est associée à LinkedIn Learning, l'une des plus grandes plateformes d'e-learning du marché.

Souhaitant accompagner ses collaborateurs de la Business et Corporate Team dans le développement de leurs compétences de leurs talents, elle leur a proposé un **accès illimité de 6 mois** au son vaste catalogue de formations en ligne de la plateforme.

Plus de **2 000 cours** en français, **67 000 vidéos**, **450 cursus d'apprentissage** sur des sujets business, créativité et technologie ; l'opération a été accompagnée de communications mensuelles proposant notamment une sélection de cours adaptés aux licenciés de la plateforme.

Au total, à fin 2021, **46 % des salariés invités** ont suivi au moins une formation, soit 96 personnes. **1 958 vidéos** ont été visionnées dans leur intégralité, pour un temps moyen passé sur la plateforme de **1h30 par apprenant**.



### Sensibilisation sur le compte personnel de formation (CPF)

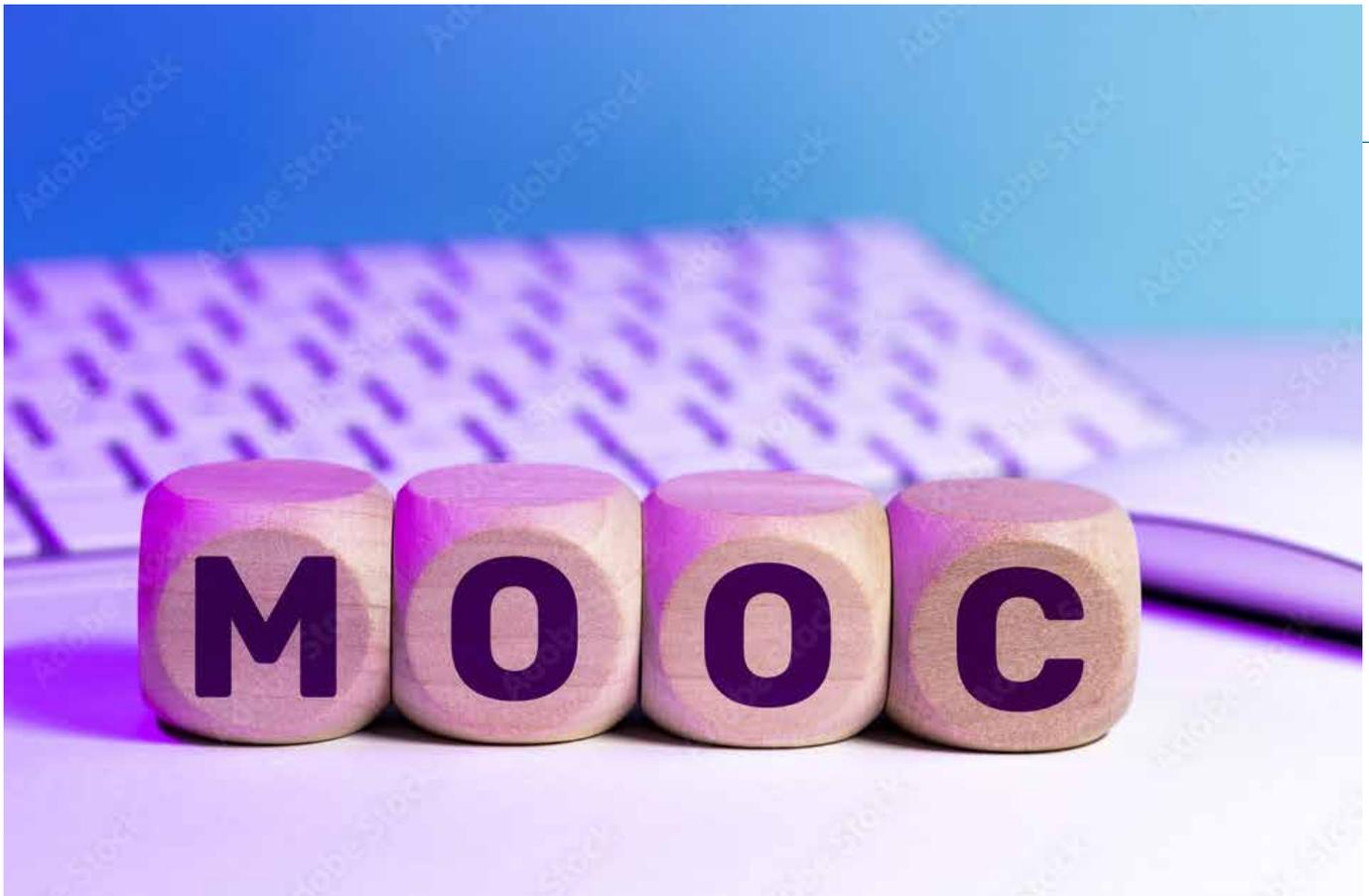
CPF

**Impliquée dans le développement des compétences et des savoirs des collaborateurs de la société, le Pôle Formation les informe régulièrement sur leurs droits et démarches en termes de formation professionnelle.**

Soucieux de l'évolution de carrière des talents de l'entreprise, le Pôle Formation a ainsi déployé début 2021 une campagne de communication concernant le report au 30/06/2021 de la date limite du transfert sur le CPF des heures acquises au titre du DIF.

Un e-mail et un article dans la newsletter interne ont ainsi été proposés, afin d'inciter les salariés à reporter dans les temps leurs heures acquises au titre du DIF et ainsi de ne pas perdre une partie de leurs droits à la formation.

## MOOCs by Sychrone



Après une première édition couronnée de succès en décembre 2020, Sychrone a proposé trois MOOC, animés par des consultants experts de la société, sur l'année 2021 :

### Gestion du temps de travail : les best practices

Jeudi 25 mars 2021, animé par Florine, Consultante Sychrone en pilotage de projet et e-commerce

### Agilité : comment gérer efficacement vos projets ?

Jeudi 24 juin 2021, animé par François REFUVEILLE, Consultant en pilotage de projet certifié Agile

### Best Practices : comment mener à bien un projet transverse

Jeudi 21 octobre 2022, animé par Anouck Y., Consultante experte en conduite du changement et en pilotage de projet transverse

Les thématiques, choisies pour leur transversalité, ont attiré près de 100 salariés chacune lors des diffusions en live, et de nombreux collaborateurs ont visionné les replays proposés par la suite, via des communications e-mail et la newsletter interne de l'entreprise. **En moyenne, chaque MOOC a été vu par 165 salariés (live + replay).**

Fin 2021, un nouveau format hybride de workshop a été testé, associant session live et diffusion sur Teams. Le jeudi 9 décembre s'est ainsi tenue une sensibilisation sur « Les méthodes Agiles », animée par deux de nos consultants experts depuis nos locaux de Lille, sur le temps de pause méridienne.

**Suite à ce test concluant, de nouveaux workshops hybrides ont été programmés sur 2022.**

# Qualité de vie au travail

## Télétravail



**Faisant suite aux confinements et périodes de télétravail obligatoire résultant de la pandémie de Covid-19, Synchron a expérimenté la mise en place du télétravail auprès de 100 % des collaborateurs de l'entreprise.**

Menée globalement par la Direction Générale avec le relais opérationnel et organisationnel des responsables de services, cette expérimentation a permis d'entériner l'efficacité du télétravail – de l'ordre de 1 à 3 jours par semaine – et la satisfaction des collaborateurs dans cette nouvelle organisation.

Une négociation s'est donc ouverte avec les représentants du personnel pour la conclusion courant 2022 d'un accord définissant les règles et modalités de télétravail dans l'entreprise.

## Programme collaboratif **INPULSE<sup>2</sup>**



**Désireuse de renforcer le sentiment d'appartenance à Synchron de ses consultants, et souhaitant proposer une expérience satisfaisante, différenciante et inclusive à ses salariés, Synchron a lancé en novembre 2021 le programme **INPULSE 2**, nouvelle version du programme existant au sein de l'entreprise.**

A destination de l'ensemble des consultants salariés de l'entreprise, ce programme leur propose tout d'abord de prendre part au développement de Synchron au travers des rôles d'ambassadeurs en termes de recrutement, de cohésion, et de commerce.

**INPULSE 2** implique ensuite les consultants – comme dans sa précédente version - au cœur de projets structurants menés de concert avec les métiers corporate de Synchron dans les domaines de l'avant-vente et des opérations, de la formation ou encore du marketing et de la communication.

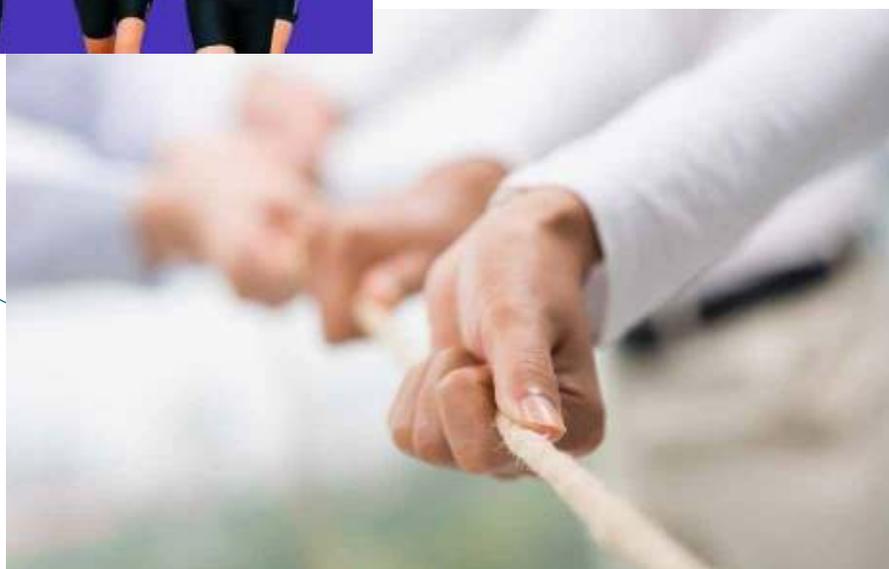
Dans une logique de juste rétribution des efforts fournis pour la croissance de leur société, l'ensemble des projets menés ouvrent droit à des primes exceptionnelles.

## Programme Sport & Bien-être



**Soucieuse du bien-être de ses salariés, et dans une démarche mieux-disante en termes d'attractivité et de fidélisation des talents, Synchrone a étudié au deuxième semestre 2021 les offres Sport & Bien-être connectées du marché.**

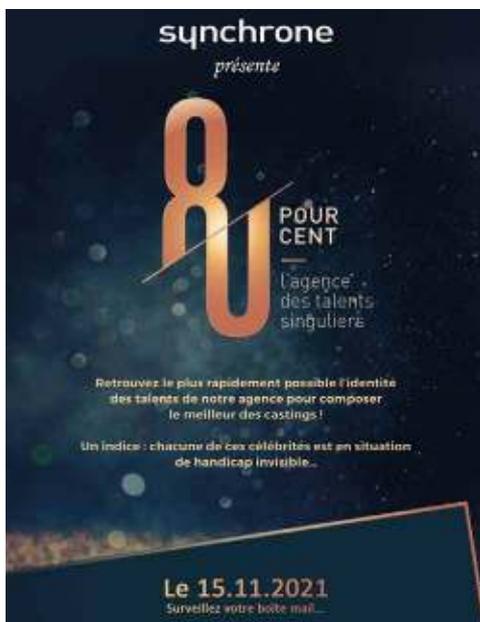
À la suite de cette étude, elle a porté son choix sur l'application mobile **United Heroes** et ses challenges de cohésion, proposés par l'entreprise Sport Heroes. Synchrone s'est ainsi engagée en décembre 2021, sur 1 an, avec cette start-up française pour proposer tout au long de l'année 2022 un accès illimité aux fonctionnalités de l'application et un programme de challenges sport, bien-être et solidaires à ses salariés.



## Sensibilisation au handicap

Au cœur de sa politique de diversité et d'inclusion, Synchrone sensibilise chaque année l'ensemble de ses salariés au handicap en entreprise. Elle vise en ce sens deux objectifs : briser les tabous sur le handicap en entreprise - souvent invisible - et encourager les salariés à se rapprocher des services RH afin de bénéficier de l'accompagnement et des aides auxquelles ils auraient droit.

### 80 %, l'agence des talents singuliers



Toujours à la recherche d'actions différenciantes, Synchrone a de nouveau mis en 2021 sur un serious game. Baptisé « 80 %, l'agence des talents singuliers », l'animation déployée lors de la SEEPPH 2021 au sein de Synchrone s'appuie sur le handicap souvent méconnu de grandes célébrités.

La mission des salariés : découvrir le plus rapidement possible l'identité des 15 célébrités cachées pour composer le meilleur casting de l'agence, et débloquent les 6 trophées jusqu'au précieux sésame « Handicap Invisible ». L'animation a délivré des messages clés à tous les joueurs de l'entreprise : invisible dans 80 % des cas, le handicap fait partie intégrante de nos vies - et de celles des célébrités - et n'est pas nécessairement un frein aux compétences.

En fin d'animation, le classement des collaborateurs ayant participé au jeu a été diffusé par e-mail, ainsi qu'un rappel des handicaps abordés et bonnes pratiques liées. Les informations de contact pour toute question ou demande liée au handicap en entreprise ont de plus été rappelées.

#### Les handicaps abordés au fil du jeu :

- › Les troubles moteurs (amputation, hémiplégie, lombalgie, tendinite...)
- › Le handicap sensoriel (daltonisme, cataracte, glaucome, acouphènes, hyperacousie)
- › Les maladies invalidantes (sclérose en plaques, épilepsie, mucoviscidose, cancer, diabète, hémophilie, VIH...)
- › Le handicap psychique (dépression ou bipolarité, troubles de la personnalité, anorexie, psychoses, troubles névrotiques...)
- › Les troubles cognitifs (troubles DYS, déficit de l'attention et hyperactivité, troubles du spectre autistique).

## Mécénat handisport



**Cécile HERNANDEZ**, marraine sportive de Synchron et championne paralympique de snowboard, a pu sensibiliser les membres parisiens de la Running Team Synchron au handicap, grâce à sa présence au départ et à l'arrivée de la course Odyssea Paris en octobre 2021.

Elle y a sensibilisé les salariés aux handicaps invisibles et porté des messages de tolérance et de respect des personnes en situation de handicap.



## Santé et sécurité

Soucieuse de la santé et de la sécurité de ses salariés, Sychrone a déployé en 2021 un large plan d'action sur deux axes : la sécurité physique au sein des locaux de l'entreprise et la prévention des risques psychosociaux au sein de son effectif.



### Sécurité physique

Dans le cadre de son **Plan de Sécurité**, Sychrone a proposé à tous les collaborateurs et collaboratrices travaillant au sein des agences de l'entreprise de participer à deux formations sécurité : **Sauveteur et Secouriste du Travail et Chargé d'évacuation**.

Au total, 70 salariés ont été formés grâce à ce plan (42 % de la population cible), permettant une intervention adaptée en cas de situation d'accident ou d'incendie au sein des locaux. Les stagiaires ont acquis des réflexes et compétences clés en matière de sécurité, utiles en entreprise mais aussi en tant que citoyen et dans leur vie privée.

L'ensemble des salariés travaillant au sein des agences a de plus suivi une formation obligatoire « Consigne générale et manipulation d'extincteurs ».

### Prévention des risques psychosociaux

Dans un contexte socio-économique mouvementé et une situation sanitaire anxiogène, et dans le cadre de sa politique **Qualité de vie au travail**, Sychrone s'est attachée à prévenir les risques psychosociaux au sein de ses équipes.

Ainsi, l'ensemble de la ligne managériale, soit 95 salariés, a bénéficié d'une formation sur le sujet des **Risques Psychosociaux et du Bien Vivre au Travail**, réalisée par le cabinet de santé psychologique au travail **Stimulus**.

En présentiel, les sessions avaient pour objectif de développer les connaissances et compétences des managers afin notamment de mieux détecter les signaux de stress et les facteurs de stress, mieux les réguler et porter une attention plus avisée sur leurs équipes.



### Dispositif d'écoute



Afin d'accompagner au mieux les collaborateurs Sychrone face à des difficultés personnelles et/ou professionnelles, Sychrone a renouvelé la mise à disposition d'une **ligne d'écoute confidentielle**.

La société a fait appel à Qualisocial, cabinet spécialiste de la santé au travail, pour proposer le service de soutien et d'accompagnement psychologique « Care ».

Cette cellule neutre, anonyme et gratuite est mise à la disposition de l'ensemble des salariés de la société, **24 heures/24 et 7 jours/7**.

## Dialogue Social

En 2021, le dialogue social a été dense et a notamment donné lieu à la signature de quatre accords structurants entre la Direction Synchrone et les délégués syndicaux.



Le **Comité Social et Economique (CSE)**, présidé par le Directeur Général Adjoint de Synchrone et composé de 17 représentants du personnel élus, a maintenu des échanges et un dialogue constant au profit des salariés. Ainsi, le CSE s'est réuni à 16 reprises au cours de l'année, dans le cadre de 12 réunions ordinaires et 6 réunions extraordinaires.

Deux groupes de travail ont aussi été initiés avec le CSE, sur les thèmes de la GPEC et de l'intermission.

**Par ailleurs, 31 réunions de négociation ont eu lieu en 2021 entre la Direction et les délégués syndicaux et ont abouti sur la signature des accords suivants :**

- › Accord de méthode, signé le 6 avril 2021
- › Accord relatif à l'arrêt de l'utilisation des contrats de chantiers au sein de l'UES Synchrone, signé le 23 juillet 2021
- › Accord relatif à la NAO, signé le 29 septembre 2021
- › Accord relatif à la communication syndicale au sein de l'UES Synchrone, signé le 23 novembre 2021



# Responsabilité environnementale

## Collecte et recyclage

### Objectif zéro papier jeté

**Synchrone a poursuivi la collecte des papiers au sein du siège social de la société, selon le procédé breveté mis en place par la société BEAVER et qui s'inscrit dans une démarche ISO 9002 et 14001.**

Au total, 952 kilos de papier ont été collectés sur l'année 2021. Le volume est naturellement plus élevé qu'en 2020 (+ 17 %), année marquée par l'activité partielle et le confinement, mais est en légère diminution par rapport 2019 (- 6 %).

La collecte du papier au sein du siège social est aujourd'hui bien ancrée dans les pratiques des salariés au quotidien. Suite à l'enlèvement et la destruction par la société BEAVER, ce volume a été transformé par un spécialiste de la fabrication de pâte à papier recyclée. Au terme d'un processus respectueux de l'environnement, une nouvelle vie a été donnée au matériau, sous des marques populaires de papeterie.

*A noter : les corbeilles à papier présentes dans les bureaux ont été retirées de l'ensemble des locaux de la société. Des poubelles collectives et bacs de tri sélectif ont été mis en place, réduisant drastiquement le volume de papier jeté (et non collecté).*



### #LaGoutteBleue

**Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, Synchrone a proposé à ses collaborateurs du Siège Social de prendre part au Challenge #LaGoutteBleue pour la protection de l'environnement.**

Ce défi, proposé par l'ONG marseillaise **Pure Ocean** en partenariat avec le **Club Top 20**, vise à mobiliser les grandes entreprises de la Métropole Aix-Marseille Provence et leurs collaborateurs autour du ramassage de déchets sauvages avec La Goutte Bleue.

Au sein de notre société, deux collectes collectives ont été organisées à Aix-en-Provence le mardi 21 et le jeudi 23 septembre en fin de matinée. Une trentaine de salariés y ont participé, issus de l'ensemble des fonctions business et corporate de Synchrone et ont collecté 1200 litres de déchets recyclables ainsi que 500 litres de déchets non recyclables.



### Synchrone Co



**Synchrone a soutenu l'initiative Synchrone Co, implusée en septembre 2021 par le Service Facility Management et visant à créer un groupe de travail sur l'intégration de pratiques éco-responsables au sein du Siège Social.**

Une dizaine de collaboratrices ont rejoint le mouvement et initié une démarche environnementale suivie par de nombreux salariés.

## Digitalisation de la documentation

Synchrone a poursuivi la digitalisation de ses communications afin de réduire l'empreinte carbone induite par l'impression et l'envoi de documents papier.

### Diffusion des communications corporates

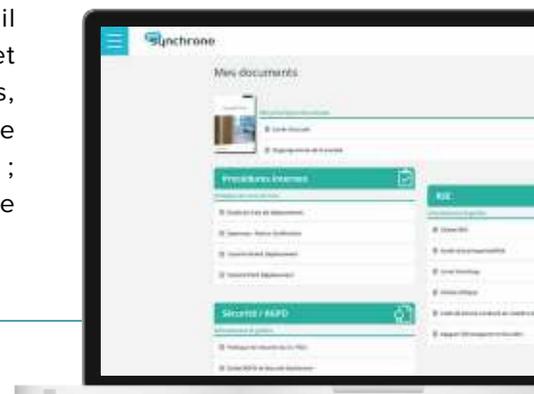
Afin de minimiser l'impact environnemental de sa communication corporate, Synchrone a optimisé la diffusion ses informations. Son objectif : réduire au maximum l'envoi de documents génériques par courrier postal et numérique et favoriser leur mise à disposition via les outils et espaces digitalisés déjà utilisés au sein de l'entreprise.

L'envoi d'un e-mail avec une pièce-jointe d'1 Mo produit environ 10g de CO<sub>2</sub>, soit autant que la production d'un sac plastique. Le stockage d'un e-mail émet 10g de CO<sub>2</sub> supplémentaires par an. (Données ADEME)



Ainsi, les notes internes et communiqués de la Direction (115 pages en 2021) sont désormais déposés dans le coffre-fort numérique **MyPeopleDoc** des salariés. L'impression couplée à l'envoi postal n'est plus utilisée que dans de très rares cas.

Fin 2021, un espace documentaire a de plus vu le jour dans le portail collaborateur **MySynchrone**, accessible par tous les salariés sur le Web et via application mobile. Il rassemble l'ensemble des procédures, chartes, guides et documentations utiles. L'accessibilité de ces documents en ligne permet d'éviter leur envoi par e-mail à chaque nouveau collaborateur ; et à tout l'effectif lors des la publication d'un nouveau document ou d'une nouvelle version de document.



### Signature électronique

Utilisée depuis de nombreuses années au sein de l'entreprise, la signature électronique a été largement favorisée en 2020, notamment dans le cadre des confinements et de l'application du télétravail.

En 2021, Synchrone a poursuivi l'utilisation de cette méthode pour la signature de nombreux documents, notamment les avenants à destination des collaborateurs de la société.

Ainsi, 4 642 plis ont été envoyés en 2021, contre 3 024 en 2020 (+ 35 %).

**DocuSign**

Synchrone utilise la solution de signature électronique leader du marché DocuSign.

Depuis 2003, DocuSign et ses clients ont préservé environ :



912 Mio de kg  
de bois



22,4 Mrd de L  
d'eau



22,4 Mrd de kg  
de carbone



148 Mio de kg  
de déchets

## Programme de compensation carbone

Engagée depuis 2018 auprès de Konica Minolta pour ses solutions d'impression, Synchrone poursuit par le biais de ce contrat son soutien au projet certifié « Vader Piet ». En collaboration avec Climate Partner, ce programme permet à Synchrone de compenser les 18 396 kg de CO<sub>2</sub> générés par ses impressions sur 5 ans, soit la période 2018-2023.

La société apporte son soutien à **Vader Piet**, un projet de parc éolien sur l'île d'Aruba, dans les Caraïbes. L'objectif de ce projet certifié « Gold Standard » (la norme la plus stricte du marché de la compensation carbone) est de satisfaire les besoins énergétiques de l'île en utilisant le vent comme source d'énergie durable, écologique et économique. Ainsi, ce projet améliore la stabilité énergétique locale, la qualité de l'air, les moyens de subsistance des habitants, et promeut le développement de l'industrie des énergies renouvelables.



# Responsabilité économique



## Conformité et éthique

### Charte Fournisseurs & Prestataires

**Suite à la mise en place d'une Charte Fournisseurs & Prestataires en 2020, Synchrone a procédé au printemps 2021 à une campagne de conformité auprès de 250 fournisseurs et prestataires présentant une criticité forte.**

Un exemplaire de la charte, accompagné d'un questionnaire développement durable leur a été envoyé pour signature et complétion. Après analyse des documents réceptionnés, aucune non-conformité n'a été relevée sur ce panel de sous-traitants.

La Charte Fournisseurs & Prestataires a par la suite été intégrée au processus de contractualisation avec les nouveaux partenaires économiques de la société.



### Ethique des affaires

**Dotée d'un Code de bonne conduite en matière de lutte contre la corruption, Synchrone s'est attachée en 2021 à mettre en place un plan de sensibilisation à la lutte contre la fraude et la corruption, conformément aux exigences de la loi « Sapin2 ».**

A destination des collaborateurs exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence (fonctions commerciales, achats, services faisant appel à des prestations externes), le dispositif de formation a été finalisé en novembre 2021. Une centaine de collaborateurs sera invitée début 2022 à réaliser une sensibilisation en e-learning, proposée par le partenaire Lawpilots et sanctionnée par un certificat de réussite.

## Achats engagés

**Au cœur des agences Synchrones, le service Facility Management s'associe au service Achats afin de sélectionner des sous-traitants responsables pour l'ensemble des services et avantages offerts aux collaborateurs.**



Au sein de l'agence parisienne de Synchrones, la fourniture de café a ainsi été confiée à **Chacun Son Café**, première entreprise française certifiée B Corp de la filière café. Synchrones contribue ainsi à hauteur de 1 centime par tasse bue (**One Cup One Cent**) au projet de transformation des modèles agricoles **Terra Noun Project**, mené au Cameroun en partenariat avec la coopérative Terra Noun. Ce projet, récompensé du **Grand Prix de la Good Economie 2021**, a pour objectif de préserver le premier poumon vert de la planète, la forêt millénaire du Bassin du Congo, et d'avoir un réel impact social dans les zones rurales isolées exclues économiquement.

**En 2021, Synchrones Paris a consommé 280 kilos de café, ce qui a permis de :**

- › Soutenir, former et accompagner 3 fermes familiales dans la transition vers l'agroforesterie
- › Planter 175 caféiers, 36 arbres fruitiers et 79 arbres tropicaux
- › Eviter la production de 900 kg de CO<sub>2</sub> en faisant le choix d'un café en grain plutôt qu'en capsules



*A noter : Synchrones propose à ses salariés du Siège Social un café en grain commandé auprès de la Brûlerie Richelme, plus ancienne torréfaction d'Aix-en-Provence. Le choix de ce café local illustre un engagement complémentaire, d'autant plus que son marc est recyclé à destination des jardineries.*

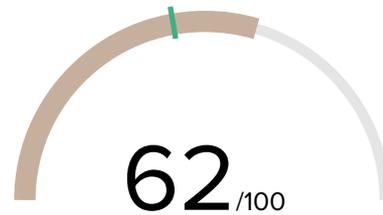
# Marqueurs



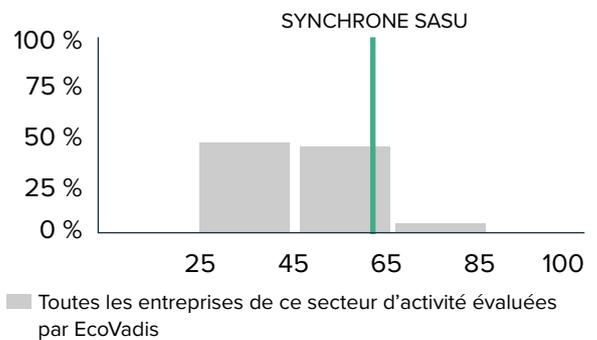
## MÉDAILLE ECOVADIS

En novembre 2021, Synchrone a été ré-évaluée par l'organisme EcoVadis sur ses politiques, pratiques et indicateurs RSE. Elle a maintenu son statut Silver, avec un score global de 62/100, identique à l'année précédente. Ce score positionne Synchrone dans le top 8 % des ESN évaluées par EcoVadis.

## Répartition des scores globaux :



■ Score moyen



## CERTIFICATION ISO 27001

Synchrone a renouvelé en 2021 sa certification ISO/IEC 27001:2013, attestant de la performance de son système de management de la sécurité de l'information dédié à son offre de conseil et aux activités associées.



## MÉDAILLE PROVIGIS

Synchrone s'est vue attribuer la médaille Fournisseur Responsable Silver PROVIGIS, qui atteste de l'attention portée par l'entreprise à la conformité légale et RSE de la documentation partagée à ses clients.

# Conclusion

**La Responsabilité Sociale et Environnementale fait plus que jamais partie intégrante de la stratégie de Synchrone.**

S'engager dans une démarche RSE se traduit ainsi pour Synchrone par l'adaptation aux enjeux actuels de ses pratiques RH, managériales, commerciales et environnementales aux enjeux actuels. Cela représente pour elle une opportunité de concevoir et déployer des actions qui lui permettent de s'engager pour la planète et les générations futures, de mieux satisfaire ses clients et partenaires, d'innover et d'offrir à ses collaborateurs une nouvelle dynamique de travail,

Portée par une ambition d'amélioration et de performance continues, Synchrone se dote d'une nouvelle gouvernance RSE et ouvre en 2022 deux chantiers prioritaires : une stratégie bas carbone et une démarche numérique responsable. Prochain objectif : entériner son engagement par un ou plusieurs labels, marqueurs de son efficacité dans le domaine.



## À propos de Synchrone

Être Synchrone, au sein de nos équipes et avec les entreprises que nous accompagnons, c'est savoir s'écouter et se comprendre, c'est penser ensemble les solutions de demain, dans un usage vertueux des technologies, c'est être curieux.se, c'est agir et réagir avec virtuosité, c'est partager les savoirs et les expertises, cultiver les différences et les échanges pour enrichir les modèles en construction.

Cette marque de fabrique nous a conduits en 20 ans à devenir le partenaire de la transformation digitale des organisations les plus pointues, les plus ambitieuses et les plus prestigieuses, tout en restant une ESN à taille humaine.

Synchrone réalise un chiffre d'affaires 2021 de 131,5 millions d'euros grâce à un maillage territorial dense et l'expertise avérée de ses 1500 collaborateurs dans ses domaines de prédilection : finance consulting, cybersécurité, digital et metaverse, data et IA.

Plus d'informations sur [www.synchrone.fr](http://www.synchrone.fr)

